



**Collège
Thomas Mann**
91, Avenue de
France
75013 Paris
☎ : 01 53 82 70 70
ce.0755000c@ac-paris.fr



Internat de la réussite Collège Thomas Mann - Paris 13ème

Le collège Thomas Mann est l'unique collège public de Paris accueillant des élèves internes de la 6ème à la 3ème.

Conditions d'accès à l'internat

L'internat a vocation à recevoir :

- des élèves parisiens qui ne bénéficient pas des conditions permettant leur pleine réussite scolaire,
- des élèves dont la situation familiale nécessite provisoirement le placement dans un internat.

En aucun cas n'est prévu l'accueil d'élèves présentant des troubles du comportement.

Transmission des candidatures

- Pour les élèves déjà inscrits en collège : les familles doivent prendre rendez-vous auprès de l'Assistante sociale scolaire du collège fréquenté par l'élève. Elle est la seule habilitée à faire parvenir les dossiers de candidature au Rectorat de Paris.
- Pour les élèves issus d'école élémentaire : les familles peuvent retirer le dossier de candidature auprès du Rectorat de l'académie de Paris – Division de la Vie de l'élève – DV1 Collèges – 12, boulevard d'Indochine 75019 Paris.

Le dossier de candidature pour l'année scolaire 2017-2018 est téléchargeable sur le site de l'établissement : <http://www.thomas-mann.fr>.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au vendredi 12 mai 2017. Aucun dossier ne sera traité au-delà de cette date (le cachet de la poste faisant foi).

Capacité et conditions d'accueil

L'internat dispose de 48 places pour 24 filles et 24 garçons.

Les jeunes filles sont installées au 5^{ème} et dernier étage tandis que les jeunes gens occupent le 4^{ème}.

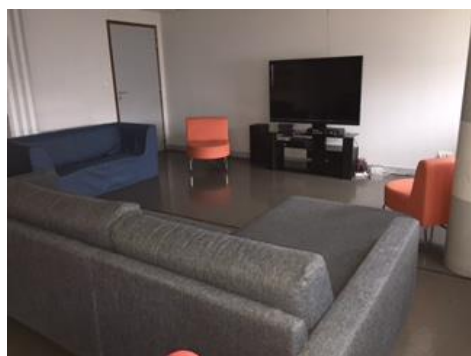
Les chambres sont au nombre de 6 par niveau. Chacune est indépendante couloir, des chevets, des individuels et commun individuelles, L'étage des



composée de 2 boxes munis de portes comprenant 2 lits, 2 casiers de rangement un bureau. L'espace entre les 2 boxes est doté de 4 armoires de radiateurs équipés de sèche-serviettes. filles est équipé de sèche-cheveux.



Chaque niveau dispose de :



- 3 doubles blocs de sanitaires (l'un comprenant 2 WC, l'autre 2 cabines de douche et 3 vasques) soit un WC et une douche pour 2 élèves.



- d'un espace détente avec canapés, téléviseur, lecteur DVD, babyfoot.

Une ludothèque propose différents ouvrages (romans, bandes dessinées...), divers jeux de société.

En soirée les élèves sont encadrés par une CPE, 4 assistants d'éducation dont deux qui passent la nuit à l'internat, une jeune femme disposant d'une chambre au 5^{ème} et un jeune homme au 4^{ème}.

Un veilleur de nuit présent de 21h à 7h contribue également à assurer la sécurité.

L'infirmière logée au cœur de l'internat est présente les lundis, mardis et jeudis soirs jusqu'à 20h. Elle reçoit les internes et prend en charge la distribution des médicaments en cas de traitement, mission remplie par la CPE le mercredi soir.

La vie à l'internat

Les élèves intègrent l'internat le lundi matin et le quitte le vendredi après les cours. Une bagagerie permet le dépôt des valises à l'arrivée et le matin avant le départ.

Les internes autorisés peuvent rentrer dans leur famille le mercredi après-midi et réintégrer l'internat le soir ou le jeudi matin.

Le petit déjeuner est servi à 7h30, 8h30 pour les élèves dont les cours 9h.

Un premier goûter est prévu à 16h10 disponibles, un second à 17h pour les sportifs retirent leur goûter au service avant le départ vers le site d'entraînement.



éventuellement reprennent à

pour les élèves autres. Les intendance

Accompagnement éducatif

Des études sont organisées après le goûter (une par niveau de classe) et après le dîner pour les sportifs rentrant de l'entraînement et les élèves qui n'ont pas terminé leur travail.



Chaque salle dispose d'un ordinateur dédié pour les recherches et l'accès à Educ'horus (logiciel de vie scolaire, notes, cahier de textes électronique...).

Le CDI accueille les élèves de 6^{ème}.



Une aide aux devoirs individualisée encadrée par des étudiants est proposée le mercredi après-midi dans le cadre du projet Socrate.

Des activités sportives (volley, tennis de table dans le cadre de l'association sportive), **culturelles** (cinéma...), **divers ateliers** (cuisine, hip-hop...), **des visites** (musées, jardins, promenade sur les canaux ...) sont régulièrement proposées le mercredi après-midi en relation avec le projet d'établissement et les centres d'intérêt repérés.